

Analyse des risques professionnels appliquée aux interventions de sous-traitance.

Rédacteur de plans de prévention et/ou modes opératoires

PUBLIC

Toute personne souhaitant acquérir les compétences permettant la maîtrise des risques liés aux interférences dans le cadre des activités de sous-traitance.

PRE-REQUIS ET ENGAGEMENT

Les stagiaires devront avoir une bonne connaissance des outils internes de rédaction des plans de prévention et/ou modes opératoires.

L'entreprise s'engage :

- à désigner des stagiaires ayant une bonne connaissance des installations, des méthodes de travail et des risques associés ;
- à ce que les stagiaires participent régulièrement à la rédaction des plans de prévention et/ou modes opératoires de telle sorte à maintenir les compétences acquises au cours de la formation.

OBJECTIFS

- Développer les différentes étapes de la démarche d'analyse des risques professionnels :
 - Définir les grandes notions de la méthode
 - Recueillir les informations utiles à l'analyse de risque
 - Rédiger un mode opératoire
 - Recenser et analyser les risques
 - Définir des mesures de prévention
 - Hiérarchiser les mesures de prévention
- Maîtriser les risques liés aux interférences par l'application de la méthode.

CONTENU

Module 1 : Cadre Réglementaire

Module 2 : Définitions des notions de danger, risque, interférences, poste de travail

Module 3 : Démarche d'analyse des risques et étude de cas (recueil de l'information, mode opératoire, analyse des risques et mesures de prévention)

Module 4 : Mise en application dans l'entreprise

Module 5 : Bilan de l'application et de la maîtrise de la démarche en entreprise (1j).

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation action. Pédagogie participative : exposés, partages d'expérience, exercices, travaux en sous-groupes sur une étude de cas, travaux en intersession.

MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation se déroule dans une salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur, tableau, paperboard.

Supports pédagogiques délivrés sous format numérique et papier

INTERVENANTS

Formation animée par les contrôleurs de Sécurité du Service Prévention de la Carsat Normandie.

VALIDATION

A l'issue de la formation, les participants se verront délivrer une attestation individuelle de fin de formation validant leurs acquis.

DUREE

2 jours pour la formation initiale, avec un travail d'intersession durant lequel le stagiaire devra rédiger des plans de prévention (période de 3 mois)
Et **1 jour** dans l'entreprise à la suite du travail intersession pour le bilan (ce bilan devra être réalisé au cours d'une intervention de sous-traitance).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Pôle DIF
Carsat Normandie
02 35 03 58 05
formation.prevention@carsat-normandie.fr

COUT

Aucun coût pédagogique

Déjeuner et hébergement à la charge de l'entreprise